

Concours Général Agricole 2020 Palmarès Occitanie

Le goût de l'exigence depuis 150 ans



La qualité et l'excellence des produits d'Occitanie récompensés par 1200 médailles au très prisé Concours Général Agricole

Nos entreprises régionales peuvent être fières de leur distinction.

Cette année, le **Concours Général Agricole** fête ses **150 ans**. Depuis sa création en 1870, il récompense le meilleur des produits du terroir français.



Au-delà de la valorisation économique, **Respect, Authenticité** mais aussi **Origine France** sont les valeurs que véhicule ce concours qui tient une place de cœur auprès des français.

C'est un repère pour les consommateurs et acheteurs qui sont ainsi guidés dans leurs choix grâce aux distinctions (médailles et prix)

C'est lors du Salon International de l'Agriculture que s'est déroulé le concours. Jurés professionnels accompagnés de consommateurs avertis ont pu ainsi attribuer les prix aux divers vins et produits français.

Cette année, 15 850 vins et 6 632 produits étaient en lice au niveau national. Le taux de participation de la région Occitanie représente 21%, ce qui montre l'intérêt de nos entreprises d'accéder à cette reconnaissance, véritable gage de qualité et tremplin commercial.

Les chiffres du CGA en Occitanie

- **888 entreprises** régionales candidates
- **4738 échantillons** (vins + produits) en compétition

Le concours des vins :

3935 échantillons de vins d'une large diversité d'appellations étaient en compétition et **633 entreprises** régionales concourraient cette année.

971 vins AOP et IGP ont été médaillés dont

- **499 médailles d'Or**
- **369 médailles d'Argent**
- **103 médailles de Bronze**

La région Occitanie représente l'un des territoires français le plus médaillé pour ce concours.

Le concours des produits :

803 produits de **255 entreprises** étaient en compétition sur ce concours.

229 produits du terroir ont été médaillés dont

- **78 médailles d'Or**
- **97 médailles d'Argent**
- **54 médailles de Bronze**

Les catégories de produits sont variées : canards gras, produits oléicoles, miels, eaux de vie/vins de liqueurs, produits laitiers, salaisons,...



Le concours des animaux :

75 animaux primés pour la région Occitanie

- 34 primés Rang 1
- 27 primés Rang 2
- 14 primés Rang 3

Prix d'excellence (entreprises les plus médaillées 3 années consécutives)

Cette année, quatre exploitations et entreprises régionales figurent au **palmarès du Prix d'excellence 2020** sur 33 lauréats en France : Produits issus de palmipèdes gras – Nord **Aveyron Porcs (12)** / Viandes – **Les Fermiers du Bas Rouergue (12)** / Vins Languedoc-Roussillon – **Château Saint-Estève (11)** / Produits Oléicoles – **Moulin à huile Thomassot (30)**

Les chambres d'agriculture au cœur de l'organisation

Les Chambres d'Agriculture Occitanie pilotent toute **l'organisation régionale du concours**, par délégation du Ministère de l'Agriculture depuis maintenant 12 ans. Elles travaillent en lien étroit avec les partenaires locaux (syndicats viticoles, organismes de défenses, filières agricoles, interprofessions, DRAAF...), et veillent au respect des règles du concours.

Un concours de confiance, organisé avec rigueur

Tous les produits inscrits au Concours Général Agricole ont été prélevés de manière aléatoire dans les stocks commerciaux, puis rendus anonymes pour les dégustations ce qui est **un gage d'objectivité du jugement**.

Un important travail de gestion des échantillons est nécessaire en amont du concours notamment pour les vins qui font l'objet de présélections en région. 60% des meilleures cuvées sont sélectionnées pour accéder à la finale du concours.

Le Concours Général Agricole obéit à **un processus de sélection très strict**; il est d'ailleurs reconnu pour son impartialité et la valeur de ses résultats attribués. Il représente une véritable reconnaissance pour les lauréats et une référence de goût pour les amateurs de bonne chère.

Le Concours Général Agricole, un ambassadeur de la richesse et de la qualité du patrimoine de notre région

Reconnu et largement médiatisé, le Concours Général Agricole constitue un tremplin unique pour nos entreprises régionales. C'est un véritable accélérateur de ventes qui permet des augmentations notables de chiffre d'affaires et une mise en lumière de savoir-faire d'excellence au service des produits agroalimentaires et viticoles de notre territoire.

Les Lauréats peuvent ainsi promouvoir leurs produits au travers de l'obtention de ces prix, qui leur apportent :

- une **caution commerciale complémentaire**, véritable **gage de qualité**,
- une **légitimité supplémentaire de la valeur de leurs produits** et de **leurs savoir-faire** auprès de leur profession et du grand public
- L'identification immédiate par les consommateurs.
- Une reconnaissance en France et à l'étranger pour la qualité de leurs produits

Où trouver les produits médaillés ?

- **Le palmarès 2020** est consultable sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture: www.occitanie.chambre-agriculture.fr et sur le site www.concours-general-agricole.fr

Contact Presse :

Marjorie ESPRIT
04 67 20 48 08 / 06 33 47 35 95
marjorie.esprit@occitanie.chambagri.fr

Avec le soutien de :

